

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mars 2009

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(février 2009)**

Evolution par rapport à janvier 2009 caractérisée par :

- Un léger recul du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une baisse des niveaux des prix des produits alimentaires, des services de santé et ceux des transports au sein de l'Union ;
- Une baisse du niveau des prix des céréales non transformées dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des services de santé au Burkina, au Niger et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de transport au Sénégal.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en février 2009, s'est replié de 0,1 % contre 0,8 % au mois précédent. Cette évolution s'explique, par le reflux du niveau des prix des produits alimentaires, des services de santé et de transport.

Comparativement à février 2008, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 5,5%, en diminution de 3 points par rapport au mois précédent. Le niveau des prix des produits alimentaires a progressé de 10,3 % et celui des transports de 4,5 %. (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	févr-08	nov-08	déc-08	janv-09	févr-09	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	141,6	153,2	153,7	152,4	151,0	-0,9	-1,4	6,6
BURKINA FASO	131,8	143,5	143,1	142,3	143,0	0,5	-0,4	8,5
COTE D'IVOIRE	140,8	147,1	149,0	148,9	149,0	0,1	1,3	5,8
GUINEE – BISSAU	203,5	227,8	222,0	218,3	215,3	-1,4	-5,5	5,8
MALI	120,6	129,7	128,4	127,2	127,1	-0,1	-2,0	5,4
NIGER	129,6	143,8	145,4	143,0	143,0	0,0	-0,6	10,3
SENEGAL	125,3	130,8	129,9	127,5	127,6	0,1	-2,4	1,8
TOGO	131,8	139,0	143,3	142,7	140,7	-1,4	1,2	6,8
Ensemble UEMOA	134,6	142,6	143,3	142,2	142,0	-0,1	-0,4	5,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-08	nov-08	déc-08	janv-09	févr-09	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	137,3	150,9	152,7	152,0	151,4	-0,4	0,4	10,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	132,2	138,7	139,0	136,1	137,1	0,8	-1,2	3,7
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,2	103,4	104,2	102,8	103,2	0,4	-0,2	0,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	135,7	140,6	140,1	139,2	139,6	0,3	-0,8	2,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	117,2	123,1	123,1	123,6	123,8	0,1	0,6	5,6
Santé	3,5	126,8	128,7	129,3	128,3	128,0	-0,3	-0,6	0,9
Transports	9,9	163,6	178,0	176,3	172,2	171,0	-0,7	-3,9	4,5
Communication	1,6	203,2	203,3	203,3	194,2	194,3	0,1	-4,4	-4,4
Loisirs et culture	4,4	106,0	106,0	106,0	105,9	106,3	0,3	0,3	0,2
Enseignement	1,6	144,2	145,8	146,4	147,3	147,3	0,0	1,0	2,1
Restaurants et Hôtels	8,0	142,2	144,3	146,5	146,2	146,2	0,0	1,4	2,9
Biens et services divers	5,1	116,0	119,6	119,4	119,5	119,5	0,0	-0,1	3,0
UEMOA	100,0	134,6	142,6	143,3	142,2	142,0	-0,1	-0,4	5,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en février 2009, a enregistré une baisse de 0,1 % qui s'explique essentiellement par la détente du niveau des prix des produits alimentaires, des services de santé et de transport. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,2 % contre une diminution du même ordre au mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, en février 2009, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 0,9 % contre 0,8 % le mois précédent. Le reflux du niveau général des prix s'explique essentiellement par celui des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le recul du niveau général des prix s'est établi en recul de 0,1 %. L'inflation sous – jacente a diminué de 0,4 % contre une hausse de 0,6 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 2,7 % et celui des produits énergétiques de 0,5 %. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en février 2009, le niveau général des prix est reparti à la hausse avec 0,5 % contre une baisse du même ordre le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des services de loisir et des boissons alcoolisées et serait en rapport avec les festivités du FESPACO qui s'est déroulé du 28 février au 7 mars 2009 à Ouagadougou. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. Le taux de l'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 1,5 % contre 0,2 % le mois précédent. Toutefois, les niveaux des prix des produits frais et énergétiques ont reculé de 1,9 % et de 1,2 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la progression du niveau général des prix s'explique, à la fois, par celle des prix des produits locaux et importés.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation s'est stabilisé en février 2009 avoir amorcé un repli de 0,1 % le mois précédent. Malgré cette stabilité, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté sous l'effet des céréales non transformées dont les prix ont progressé de 8,1 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,1 % en rapport avec le recul du niveau des prix des services de transport. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul de 0,4 % contre 0,2 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 1,9 % alors que celui des produits énergétiques a diminué 1,1%. Selon la provenance, le niveau des prix des produits locaux a diminué de 0,8 % alors que celui des prix des produits importés a augmenté de 3,3 %.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix a enregistré un recul de 1,4 % en février 2009 contre 1,6 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la baisse des prix des produits alimentaires et des services de transport en dépit de l'augmentation des prix des services de logement et de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul de 0,7 % contre 1,4 % le mois précédent. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix, au cours de ce mois, est due à celle des prix des produits importés qui ont diminué de 4,2 %.

Au Mali, en février 2009, le niveau général des prix a reculé de 0,1 % contre 0,9 % le mois précédent. Cette baisse en rapport avec la diminution du niveau des prix des produits alimentaires sous l'effet de la baisse des prix des légumes frais. Les niveaux de prix des boissons alcoolisées et des services de santé et de transport ont influencé aussi le recul du niveau général des prix. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,1 %. Cependant, l'inflation sous – jacente a progressé de 0,1 % contre une baisse du même ordre au mois précédent. Les niveaux de prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué. Au

regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique, à la fois, par celles des produits locaux et importés.

Au Niger, en février 2009, le niveau général des prix s'est stabilisé par rapport au mois précédent où il a reculé de 1,7 %. Cette évolution s'explique la progression des niveaux des produits alimentaires, des services de santé et des boissons alcoolisées/tabacs contre une diminution de ceux des produits énergétiques et des articles d'ameublement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est vu diminuer de 0,7 %. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,2 % contre 0,5 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits énergétiques a diminué de 3,2 % comme au mois précédent mais celui des produits frais a augmenté de 0,7 % en rapport avec les céréales non transformées et les fruits.

Au Sénégal, en février 2009, le niveau général des prix a amorcé une hausse de 0,1 % contre un recul de 1,8 % le mois précédent. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation du niveau des prix des articles d'habillement et de ménage, des services de logement et de transport en dépit du recul du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,4 %. L'inflation sous – jacente s'est située en baisse de 0,2 % contre 1,0 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté, respectivement de 0,3 % et de 2,7 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix est due à celles des prix des produits locaux.

Au Togo, en février 2009, le niveau général des prix a enregistré une diminution de 1,4 % après celle de janvier 2009 qui était de 0,5 %. Cette évolution s'explique principalement par le recul du niveau des prix des services de logement et des produits alimentaires en rapport avec les céréales et les légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,4 % comme au mois précédent. Cependant, l'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,2 % contre un recul de 0,4 % un mois auparavant. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont également reculé sous l'effet des produits frais et des combustibles divers, respectivement. Au regard de la provenance, la détente du niveau général des prix, au cours de ce mois, s'explique par celle des prix des produits locaux et des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement à février 2008, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 5,5 %. Les types de consommation qui ont influencé à la hausse le niveau général des prix sont principalement les produits alimentaires, les articles de ménage, les services de logement et ceux des transports dont les contributions à l'inflation se sont établies à 3,8 points pour le premier cité et 0,4 point pour chacun des autres types de consommation.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 7,7 %. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 2,2 ; ce qui traduit une accentuation de la divergence du niveau général des prix au sein des Etats membres de l'UEMOA. L'inflation sous – jacente a enregistré une hausse de 5,9 % mais en diminution par rapport à janvier 2009 où le taux était de 6,0 %.

Aucun pays n'a respecté la norme communautaire de 3,0 % au maximum. L'examen par type de consommation montre que la hausse du niveau des prix a concerné les produits alimentaires, les boissons alcoolisées, les services de logement, les articles de ménage, les services de transport, de restaurants et les biens divers. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 14,3 % (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mars 2007 à février 2008 (1)	Moyenne de la période mars 2008 à février 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	139,0	151,2	8,8
BURKINA FASO	127,6	141,4	10,8
COTE D'IVOIRE	138,0	147,7	7,0
GUINEE - BISSAU	198,4	219,0	10,4
MALI	118,2	129,2	9,3
NIGER	125,0	140,0	12,0
SENEGAL	122,6	128,9	5,1
TOGO	128,0	139,7	9,2
UEMOA	131,5	141,7	7,7

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mars 2007 à février 2008 (1)	Moyenne de la période mars 2008 à février 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	131,8	150,7	14,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	131,2	137,1	4,5
Articles d'habillement et chaussures	102,3	103,2	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	133,8	139,4	4,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	114,6	122,0	6,4
Santé	126,0	127,8	1,4
Transports	162,0	173,6	7,1
Communication	210,3	201,8	-4,0
Loisirs et culture	106,0	106,0	0,0
Enseignement	141,6	145,2	2,6
Restaurants et Hôtels	138,9	143,8	3,5
Biens et services divers	113,6	118,9	4,6
UEMOA	131,5	141,7	7,7

Tableau 5: Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

(Mois de février 2009)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Etat du produit									
produits frais	-2,7	-1,9	1,9	-3,2	-0,4	0,7	0,3	-5,4	-0,1
produits énergétiques	-0,5	-1,2	-1,1	3,8	-0,9	-3,2	2,7	-2,5	0,0
Taux d'inflation sous-jacente	-0,4	1,5	-0,4	0,7	0,1	0,2	-0,2	0,2	0,2
Origine du produit									
produits locaux	-2,0	0,6	-0,8	0,9	0,1	0,4	0,4	-1,4	0,0
produits importés	1,5	0,3	3,3	-4,2	-0,7	-0,5	-0,6	-1,5	0,6

Graphiques

